



6 JOURS, 8 CONFÉRENCES,  
16 ATELIERS



28 EXPERTS NATIONAUX ET  
INTERNATIONAUX



50 PARTICIPANTS SÉLECTIONNÉS



5 BOURSES OFFERTES  
PAR L'OIM



UN CERTIFICAT POUR CHACUN



1<sup>ÈRE</sup> ÉCOLE D'ÉTÉ SUR LA MIGRATION  
À LA CITÉ DES SCIENCES DE TUNIS DU 14 AU 19 SEPTEMBRE  
SUR LE THÈME :

« DÉFIS ET OPPORTUNITÉS  
DE LA MIGRATION DANS  
LE CONTEXTE TUNISIEN »

# EDITO

## POURQUOI UNE ECOLE D'ÉTÉ SUR LA MIGRATION EN TUNISIE ?

Les pays méditerranéens sont au cœur du débat actuel sur la migration. En Tunisie, les questions migratoires font la une des médias et intéressent toute la population. Les autorités, ainsi que la société civile, font face à ses manifestations complexes. Néanmoins, peu d'efforts ont été faits pour promouvoir une réflexion plus systémique et saisir la nature complexe et les implications des phénomènes migratoires dans la région, ainsi que pour rassembler les points de vue des experts des deux côtés de la Méditerranée.

Afin d'encourager la création d'un réseau de spécialistes sur la question de la migration dans la région d'Afrique du Nord, de sensibiliser et de promouvoir la compréhension de la thématique, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Tunisie, en partenariat avec Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES) et avec le soutien financier du Fonds de développement de l'OIM, a organisé la première Ecole d'Eté sur la migration en Tunisie.

Sur le thème «Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien», cette première édition s'est tenue du 14 au 19 septembre à la Cité des Sciences de Tunis. Parmi ses objectifs : promouvoir l'échange d'idées et la réflexion sur la question migratoire, tout en encourageant la recherche, la formation, et les études sur la migration dans le contexte régional Tunisien et de l'Afrique du Nord.

De nature multidisciplinaire, l'Ecole d'Eté proposait des conférences et des ateliers abordant les diverses facettes de la migration : la protection, la collecte de données et les statistiques, la gouvernance de la migration, le rapport entre migration et développement.

Le succès de cette première Ecole d'Eté sur la Migration, saluée par les conférenciers, les participants et les médias, nous encourage vivement à inscrire cette initiative dans la durée.

A bientôt pour une prochaine Ecole d'été !



Lorena Lando  
Chef de Mission de l'OIM en Tunisie



Abdessatar Monelhi  
Directeur de l'INTES

## L'ECOLE EN VIDÉO SUR INTERNET ET SUR FACEBOOK



Pour tous ceux qui n'ont pas pu participer, les travaux de l'Ecole d'été, conférences plénières et ateliers sont intégralement disponibles en vidéos sur le site [www.ecole-ete-migration.tn](http://www.ecole-ete-migration.tn) Et pour garder le contact avec l'Ecole d'été, participer aux débats entre chercheurs et experts, et être informés des modalités d'inscription à la prochaine édition, pensez à vous inscrire sur le groupe « **Ecole d'été sur la Migration** » sur facebook.

## 28 EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX AU RENDEZ-VOUS



L'Ecole d'été a bénéficié de l'expertise de 28 experts académiques locaux, régionaux et internationaux ainsi que des spécialistes des organisations gouvernementales et non gouvernementales de diverses disciplines telles que la sociologie, la géographie, la psychologie, le droit et l'économie. La diversité et l'engagement des enseignants qui ont participé à l'école d'été ont garanti un environnement éducatif et théorique captivant pour les participants.





# ZOOM SUR LES CONCEPTS CLÉS ET LA GOUVERNANCE DE LA MIGRATION

*La première journée de l'École d'été a permis aux participants de se familiariser avec les concepts clés et les terminologies, ainsi qu'aux modes de gouvernance de la migration.*



**Hassan Boubakri** de l'Université de Sousse, a présenté les problématiques migratoires majeures dans le contexte international, régional et national, au travers notamment d'un survol de l'évolution historique et sociodémographique des migrations en Tunisie.



**Vincent Geisser** de l'Institut Français du Proche-Orient à Beyrouth, a introduit le concept de diaspora et ses mécanismes de négociation identitaire, en s'appuyant sur le cas de la diaspora tunisienne dans le contexte de la révolution de 2011. Il a ainsi remis en perspective des concepts clés tel que le transnationalisme et le post-nationalisme.



**Alice Sironi** de l'Organisation Internationale pour les Migrations à Genève a présenté les concepts et terminologies sur la migration en droit international. « L'utilisation d'une terminologie appropriée dans le domaine de la migration est importante afin d'assurer la compréhension mutuelle des différents acteurs impliqués au niveau national et international. Mais l'utilisation d'une terminologie appropriée et respectueuse de la dignité des migrants peut aussi avoir un impact sur la perception que nous avons des personnes qui sont au centre de ce phénomène ».



**Mohammed Kriaa** de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis, a examiné les différents modes de gouvernance de la migration ainsi que les préalables à la gouvernance de la politique migratoire et à l'administration des flux migratoires en Tunisie. Les axes stratégiques de la politique migratoire avant la révolution étaient portés principalement sur l'axe sécuritaire, mais peu sur la dimension sociale de la migration.



## BELGACEM SABRI INAUGURE L'ÉCOLE D'ÉTÉ EN PRÉSENCE DES MÉDIAS

Presse écrite, télévisions, radios et sites web, les médias tunisiens étaient nombreux pour le lancement de l'École d'été inaugurée par Belgacem Sabri, Secrétaire d'Etat chargé des affaires de l'immigration et de l'intégration sociale.



# COMMENT COLLECTER ET ANALYSER LES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION ?

La deuxième journée de l'École d'été s'est consacrée à la fiabilité des données statistiques et à leur prise en compte dans l'analyse des enjeux migratoires.



**Michel Poulain**, démographe et statisticien, a exposé la complexité de la collecte et de l'analyse statistique des données migratoires. Il a notamment présenté les définitions et concepts clés à la base de tout travail d'analyse statistique et a mis en garde contre les représentations faussées que les statistiques donnent parfois de la réalité.

*« Une donnée statistique non fiable peut provoquer des conséquences plus néfastes que celles qui découleraient de l'absence d'information statistique. »*



**Nadia Touihri**, de l'Institut National des Statistiques en Tunisie a présenté les résultats du dernier recensement de 2014.



**Chokri Arfa**, Directeur général de l'Observatoire National sur les Migrations, a expliqué le rôle de l'observatoire dans la recherche et la collecte d'informations fiables sur le paysage migratoire Tunisien.



**Flavio Di Giacomo** de l'Organisation Internationale pour les Migrations à Rome, a présenté les statistiques sur les disparus en mer ainsi que les chiffres des arrivées de migrants en Europe via les différentes routes migratoires. On estime que 460 000 migrants sont arrivés en Europe par la Méditerranée depuis le début de l'année 2015. La majorité des migrants, dont les profils sont très diversifiés, rejoignent l'Europe par la Grèce et l'Italie. Il a également décrit les différentes étapes de la prise en charge des rescapés en mer et le rôle de l'OIM dans la gestion des arrivées.



**Mohammed Kriaa** et **Ahmed Messaoudi** du Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, ont présenté les caractéristiques du marché de l'emploi en Tunisie, son cadre juridique ainsi que les principaux enjeux de l'emploi tel que l'équilibre entre l'offre et la demande d'emploi, la gestion des migrations de travail. Plusieurs constats peuvent être tirés, notamment une faible adaptation de la formation professionnelle aux besoins du marché.



## BOURSES DE RECHERCHE OFFERTES PAR L'OIM

Dans le cadre de l'école d'été, L'OIM offre également la possibilité à des étudiants en master 2 ou en thèse d'obtenir une bourse pour mener des travaux de recherche sur la migration. Les lauréats sont sélectionnés par le Comité scientifique. Renseignez-vous sur [www.ecole-ete-migration.tn](http://www.ecole-ete-migration.tn)





# DROITS ET MOBILITÉ : FAUT-IL DÉMOCRATISER LE DROIT DE MIGRER ?

**La mobilité, ses causes économiques et sociétales, les cadres légaux nationaux et internationaux qui la régent et les conséquences de ces circulations étai au centre de le troisième journée de l'Ecole d'Été consacrée aux droits et à la mobilité.**



**Philippe de Bruycker de l'Université Libre de Bruxelles** a présenté les instruments pour la protection des migrants et des réfugiés dans le droit européen. Il a ainsi proposé un bref historique de l'instauration de la liberté de circulation des personnes ainsi que le processus de construction de la politique européenne commune d'immigration ou d'asile.



**Kamel Madouri du Ministère des Affaires Sociales** a exposé les conventions bilatérales en matière de protection Sociales et la problématique de la territorialité des régimes de sécurité sociale et l'exportabilité des droits qui leur sont associés.



**Mohamed Charef de l'Université d'Agadir** et Hassan Boubakri de l'Université de Sousse, ont proposé une approche comparative des droits et conditions de vie des étrangers en Tunisie et au Maroc et les efforts menés pour la mise en place d'une politique de protection des droits des étrangers et des travailleurs migrants.



**Catherine Wihtol de Wenden de Sciences-Po Paris** a proposé une introduction au droit à la mobilité avec en toile de fond la question : faut-il ouvrir les frontières ? Dans le cadre institutionnel européen de crispation autour des frontières, la question des migrations est abordée dans une approche sécuritaire. On est ainsi passé à une politique de répression et de dissuasion. Le droit de migrer, le droit à la mobilité constitue, dans ce contexte, l'une des plus grandes inégalités.

## CE QU'ILS EN PENSENT...



**Hicham Jamid, doctorant,** étudie au Laboratoire d'Études sur les Migrations, Anthropologie, Sociétés et Espaces (LEMASE) de l'Université Ibn Zohr d'Agadir en cotutelle avec le CNAM de Paris.

« Je salue l'idée d'une Ecole d'été thématique sur les questions migratoires. Les colloques ou séminaires sont trop limités. Grâce au programme riche et diversifié, ainsi qu'à la qualité des intervenants, j'ai pu approfondir ma réflexion sur mon sujet de recherche, échanger avec des chercheurs, des spécialistes, des praticiens et des participants qui travaillent sur la problématique migratoire de manière générale ».



**Fayçal Dchicha, acteur de la société civile,** est président de l'Association pour le développement durable et la coopération internationale de Zarzis et Consultant formateur en gestion de cycle de projet

"L'école d'été était une occasion pour unifier notre compréhension de certains concepts relatifs à la thématique de la migration, et de découvrir les travaux de recherche des académiciens qui vont nous permettre de rendre nos actions associatives plus consistantes, efficaces et crédibles".



**Taher Ben Hssine, doctorant,** est étudiant en Master de recherche en service social (M2) à l'Institut de Travail et des Etudes Sociales et travaille sur la question de la migration des mineurs non accompagnés dans le contexte tunisien.

« Ma participation à l'Ecole d'été a été un vrai défi et du travail intense mais c'était sans aucun doute la meilleure expérience que j'ai eue pendant l'année scolaire, tant pour l'apport scientifique que pour l'aspect social et relationnel. J'ai appris énormément de choses et j'ai créé des liens professionnels et amicaux. L'Ecole d'été offre une approche théorique et pratique des enseignements reçus ».





# PROTECTION : COMMENT ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES MIGRANTS ?

*La quatrième journée de l'École d'été s'est concentrée sur les dimensions de la protection du migrant sous l'angle de la santé, du droit d'asile et de la problématique de la traite des personnes.*



Betty Rouland de l'Université de Rouen et Stéphane Heymanns, de Médecin du Monde à Bruxelles, ont présenté les déterminants socio-économiques de l'accès aux soins pour les migrants. La santé relève de l'intime et du public. Pour eux, les enjeux de la santé des migrants doivent être repensés. Migration et santé est un sujet politisé et délicat.

*« L'évaluation des inégalités et de l'exposition des migrants aux risques de santé exige l'examen de l'ensemble des étapes de la migration : caractéristiques du lieu d'origine, des lieux de transit et de l'environnement de l'individu dans le lieu d'accueil ».*



Hélène le Goff de l'Organisation Internationale pour les Migrations à Tunis et Yadh Bouselmi du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) en Tunisie ont proposé un atelier sur les défis de protection des migrants et des réfugiés dans le cadre des flux migratoires mixtes. Les causes et les facteurs de la migration sont multiples et les besoins des personnes migrantes/réfugiées

sont différenciés. Les réponses et l'assistance apportée doivent ainsi être adaptées aux besoins de ces différentes catégories de personnes. Ils ont exposé le cas de la traite de personnes, de la prise en charge des rescapés en mer, et de l'application des procédures d'asile.



Les participants ont eu l'opportunité de se joindre à la Conférence organisée à Gammarth par la **Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge** et du Croissant Rouge sur les besoins humanitaires des migrants. Le secrétaire général, Monsieur Elhadj As Sy a présenté le rôle et le programme d'intervention de l'IFRC exclusivement pour les participants de l'école d'été.





# POUR L'INTÉGRATION DE LA MIGRATION DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Les deux dernières journées de l'Ecole d'été étaient consacrées aux nombreux liens qui sous-tendent migration et développement et aux impacts positifs de migration sur le développement social, financier, culturel et humain.



ÉCOLE D'ÉTÉ  
SUR LA MIGRATION



Saïd Musette du Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement à Alger a présenté les modèles de circulation des compétences. Il a notamment abordé la problématique de la fuite et des gains de cerveaux, du déclasserement professionnel des migrants et des niveaux de salaire.



Francesco Carella et Naima Christine Zaghdou de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en Tunisie, ont proposé un atelier sur la migration de la main d'œuvre au Maghreb et les caractéristiques du marché du travail. Il faut promouvoir la mobilité des travailleurs et des compétences selon les besoins spécifiques des régions et des secteurs de chaque pays du Maghreb et élaborer des politiques migratoires qui assurent une bonne gouvernance des migrations de travail et la protection des travailleurs migrants et de leurs familles.



Houda Laroussi de Institut National du Travail et des Etudes Sociales et Pierre-Noël Denieuil de l'Université de Sousse, ont abordé la question de la migration et du développement local en Tunisie. Ils ont ainsi exposé les impacts de la migration sur le développement local dans les régions défavorisées plus spécifiquement. Ils ont ainsi évoqué les transferts de fonds, l'exode rural et le micro entrepreneuriat.



Hasnia-Sonia Missaoui, de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, est revenue sur les successions et superpositions des formes migratoires en Méditerranée en mettant en avant la perspective sociologique de l'analyse des phénomènes migratoires. Elle a ainsi remis en perspective les concepts d'immigrant et d'émigré et a introduit la notion de « transmigrant ».

*« Depuis 2011, nous vivons la 4ème phase d'immigration, par l'intensité et l'importance des flux migratoires dans le Sud (Sud vers Sud et parfois au sein d'un même pays comme en Syrie où les Nations Unies comptent 7,6 millions de « déplacés »), du Sud vers le Nord (ce qui impose une réflexion sur l'accueil des migrants en Europe) et enfin de l'Est vers l'Ouest de l'Europe ».*



Sami Mouley de l'Université de Tunis a abordé la question de l'optimisation des transferts de fonds. Il a ainsi décrit l'évolution des transferts de fonds comme source de financement et quelques pistes d'actions prioritaires pour une stratégie nationale.



Michele Klein Solomon, Directrice du secrétariat du programme Migrants in Countries in Crisis Initiative de l'OIM a présenté une perspective globale sur les stratégies de migration et de développement, notamment les transferts de fonds et les transferts de compétences.







Mariem Malouche de la Banque Mondiale à Washington et Lassaad LABIDI, Directeur général de l'Office des Tunisiens à l'Étranger ont abordé plus spécifiquement le thème de la contribution de la diaspora au développement du pays d'origine.

Mariem Malouche a présenté les résultats préliminaires de l'étude « Mobiliser la diaspora pour l'investissement, le commerce et le transfert technologique » menée par la Banque Mondiale ainsi que les recommandations qui sont ressorties de l'étude pour une meilleure mobilisation de la diaspora comme partenaire de développement.

Lassaad LABIDI a présenté les impacts sociaux de la migration et notamment les apports directs et indirects de la diaspora dans le contexte tunisien. La diaspora tunisienne est devenue un vecteur de développement. Elle ne doit pas être considérée uniquement sous l'angle économique, mais elle représente aussi un capital social et symbolique qui pourrait être mobilisé de différentes façons pour contribuer au développement des communautés d'accueil et des communautés d'origine.

## L'HEURE DU BILAN ET DES CERTIFICATS



Tous les membres du Comité scientifique, le directeur de l'INTES, Abdessatar Mouelhi et la Chef de Mission de l'OIM Tunis, Lorena Lando, se sont réunis pour une grande cérémonie de clôture. Une séance d'échange avec les participants a permis de faire un premier bilan de cette première édition de l'Ecole d'Eté et de récolter les suggestions et recommandations pour les prochaines éditions. L'Ecole d'Eté s'est clôturée par la remise des certificats et par un discours de Lorena Lando et de Abdessatar Mouelhi.

## MERCI À TOUS !



PROGRAMME FINANCÉ PAR :  
Fonds de l'OIM pour le développement  
DEVELOPPER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION DE MIGRATIONS

EN COLLABORATION AVEC :

